

Points d'information du DRMG et du CMDP

À l'intention des médecins,
des dentistes et des pharmaciens

Coronavirus
(COVID-19)

13 NOVEMBRE 2020

Directives et messages importants

1- DIRECTIVES POUR PRÉVENIR LE DÉCONDITIONNEMENT CHEZ LES PERSONNES ÂÎNÉES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

La direction générale des aînés et des proches aidants rappelle que peu importe le niveau d'alerte ou le contexte qui prévaut dans les installations, des mesures de prévention du déconditionnement des personnes âgées doivent être instaurées en contexte de pandémie. Ces [directives](#) sont regroupées en deux sections distinctes, soit les directives applicables dans les milieux de vie et les zones tampons, selon le contexte de confinement ou non, et celles applicables au SAD en contexte de confinement.

Directives et messages importants (extraits des Points d'information du PDG, 13 novembre 2020)

2- INTENSIFICATION DES EFFORTS DE PCI

La majorité des enquêtes épidémiologiques réalisées auprès du personnel du réseau de la santé démontrent que la plupart des employés déclarés positifs à la COVID-19, ainsi que les membres du personnel retirés en tant que contacts étroits, ont une perception erronée du respect des 2 mètres et du temps passé avec une autre personne sans porter de masque tout en se croyant protégés. Ces constats sont observés dans toutes les régions de la province et mettent en lumière l'un des facteurs les plus susceptibles d'aggraver la propagation du virus à l'intérieur, comme à l'extérieur, de nos établissements. Souvent, les mesures de prévention sont très bien appliquées par le personnel en contexte de soins; un relâchement est cependant constaté entre collègues de travail.

Voici quelques astuces pour appliquer la distanciation physique dans votre quotidien :

- Si vous devez remettre des documents à quelqu'un, déposez-les sur une surface propre. L'autre personne pourra les récupérer en respectant la distance de 2 mètres avec vous.
- Évitez les prêts d'objets de travail entre collègues, ou nettoyez-les avant et après utilisation.
- Prévoyez des stylos à laisser aux clients ou aux collègues dans l'éventualité où ils n'en auraient pas pour signer.
- Si vous devez récupérer des documents, déposez-les dans une enveloppe et transportez le tout dans un porte-document pour éviter la contamination.
- Évitez le partage de nourriture ou de friandises.
- Au photocopieur, dans la salle à manger ou durant votre pause, gardez une distance de 2 mètres et portez un masque de procédure.

Soyez des ambassadeurs des mesures de distanciation auprès de vos collègues en vue de réduire la contamination. Prenez le temps d'échanger, de dialoguer avec les membres de vos équipes afin d'atteindre un objectif commun fondé sur une compréhension mutuelle. La rigueur dans le respect des règles sanitaires est plus que jamais importante.

3- SEMAINE DE LA CONFIDENTIALITÉ DU 15 AU 21 NOVEMBRE 2020

Le 15 novembre 2020 commencera la Semaine de la confidentialité 2020 sur le thème «La protection des données personnelles, une priorité pour tous».

En dépit du contexte actuel et des mesures exceptionnelles mises en place pour servir la population, notamment le télétravail, le respect de la vie privée des usagers et la sécurité des renseignements personnels doivent faire partie intégrante des services rendus. Par conséquent, il n'est pas permis de sortir les dossiers de l'établissement, comme il n'est pas permis d'accéder à votre propre dossier ou à celui d'une personne de votre entourage. En tout temps, l'accès aux renseignements s'effectue uniquement dans l'exercice de vos fonctions.

4- DIRECTIVES POUR LES STAGES EN CONTEXTE DE PANDÉMIE

La poursuite des stages professionnels, collégiaux et universitaires demeure une priorité organisationnelle en raison de nos besoins de main-d'œuvre et de notre mission universitaire. La tenue de stages sécuritaires en contexte de pandémie est une responsabilité partagée entre les gestionnaires, les superviseurs et les étudiants. En conséquence, la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU) met à jour régulièrement les directives à suivre pour respecter les normes de prévention de la COVID-19.

Ces directives sont communiquées à tous les partenaires des milieux d'enseignement et aux gestionnaires responsables de l'enseignement de chaque direction. Elles sont aussi à la disposition de tous sur notre site Web (menu du haut > Recrutement > Se préparer à un stage). Vous y trouverez, par exemple, des précisions sur les précautions additionnelles que l'étudiant doit prendre avant de commencer un nouveau stage s'il a travaillé ou fait un autre stage dans une zone à risque.

5- RECONNAISSANCE DU PERSONNEL À L'OCCASION DES FÊTES

La reconnaissance du personnel demeure une priorité pour l'organisation. Il ne sera pas possible cette année d'avoir de grands rassemblements, ni d'échanger ou de distribuer d'objets en guise de reconnaissance. Cependant, nous étudions différentes options quant à la forme que prendra l'activité de reconnaissance des Fêtes visant à reconnaître le travail exceptionnel du personnel effectué au cours de cette année spéciale.

Tous les détails vous seront communiqués bientôt.

6- RECONNAISSANCE PRIX HEINZ E. LEHMANN 2020

Nous sommes heureux de vous informer que le Dr Marc-André Roy, l'un des rares psychiatres québécois qui pratiquent la recherche, l'enseignement et les soins cliniques est récipiendaire, en 2020, du prix Heinz E. Lehmann d'excellence en psychiatrie.

7- SOUTIEN À LA FONDATION DU PAMQ

L'augmentation des demandes d'aide des dernières années ainsi que l'actuelle pandémie ont eu des impacts directs sur le [Programme d'aide aux médecins du Québec \(PAMQ\)](#). Comme une part importante de son financement provient de vos dons, le PAMQ sollicite votre appui pour pouvoir continuer à offrir ses services. Merci de soutenir la Fondation PAMQ!

[Je veux donner en ligne](#)

8- BON COUP : DÉMÉNAGEMENT DE L'UCDG DE L'HÔPITAL DE L'ENFANT-JESUS VERS L'HÔPITAL DU SAINT-SACREMENT

Pour faire face à la pandémie et mieux répondre au besoin important de lits d'hospitalisation dédiés COVID au sein du CHU, le CIUSSS de la Capitale-Nationale a dû relever un défi de taille en planifiant en un temps record une relocalisation temporaire de l'UCDG de l'hôpital de l'Enfant-Jésus vers les locaux vacants de l'ancienne unité de psychiatrie de l'Hôpital du Saint-Sacrement. L'établissement a saisi l'occasion pour développer un modèle de soins innovant misant sur l'intervention d'une équipe interdisciplinaire à l'urgence favorisant une prise en charge globale de l'usager en perte d'autonomie. Lire [la note de service](#).

9- ÉTAT DE SITUATION

Capitale-Nationale : Pour connaître l'ensemble de la situation, consultez la page [CORONAVIRUS \(COVID-19\)](#) du site Web du CIUSSS de la Capitale-Nationale. Vous y trouverez de l'information sur les sujets suivants :

- [État de situation](#) (cliquez sur l'hyperlien « communiqué » pour prendre connaissance du dernier communiqué de presse)
- [Nombre de cas positifs et rétablis](#) ;
- [Carte des paliers d'alerte et des mesures en vigueur par région](#) ;
- [Liens utiles](#)

Québec : Pour connaître l'état de situation provincial, consultez :

- [INSPQ – Données Covid-19 au Québec](#)
- [État de situation des cas confirmés par CHSLD au Québec](#)

10- FRÉQUENCE DE DIFFUSION DU BULLETIN COVID-19 - MÉDECINS, DENTISTES ET PHARMACIENS

Les bulletins destinés aux médecins, dentistes et pharmaciens sont dorénavant diffusés selon la disponibilité des informations et la pertinence de la diffusion. Soyez toutefois assurés qu'au besoin, il sera toujours possible de produire un bulletin express ou d'augmenter la fréquence de diffusion.